

L'hon. M. MANION: Les employés supérieurs pourront donner à la proposition la forme voulue.

M. DUFF: Oui. Y a-t-il autre chose, monsieur le président?

M. GEARY: M. Power propose-t-il l'adoption des crédits relatifs à la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes?

M. POWER: Non. Quand le rapport sera-t-il prêt pour notre examen, monsieur le président?

M. HANSON: J'estime qu'il conviendrait de charger un sous-comité de rédiger le rapport.

M. POWER: Non, laissons travailler le président, quitte à nous de mettre son rapport en lambeaux.

Le PRÉSIDENT: Quant à moi, je préférerais que l'on confiât cette tâche à un sous-comité. Cependant, je ferai faire un projet de rapport et convoquerai le Comité aussitôt que possible la semaine prochaine pour le lui soumettre. La convocation se fera de la manière ordinaire. Vous serez tous notifiés.

Le Comité s'ajourne sans fixer de date, à la discrétion de la présidence.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

PRÊTS EN ESPÈCES ET GARANTIES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION DU 1ER AVRIL 1919 AU 31 DÉCEMBRE 1930

PRÊTS EN ESPÈCES		
Du 1er avril 1919 au 31 mars 1923..		\$389,743,789 34
Du 1er avril 1923 au 31 décembre 1930..		57,482,652 91
		<hr/>
		\$447,226,442 25

EMISSIONS D'OBLIGATIONS GARANTIES

	Brut	Retraits	Net
Du 1er avril 1919 au 31 mars, 1923.. . . .	\$128,109,027 00	\$11,573,027 00	\$116,536,000 00
Du 1er avril 1923 au 31 décembre 1930.. .	441,500,000 00	65,500,000 00	376,000,000 00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$569,609,027 00	\$77,073,027 00	\$492,536,000 00

NOTE 1.—Outre les nouvelles valeurs émises comme ci-dessus sous l'empire de la Loi 10, George V, chapitre 17 (sanctionnée le 10 novembre 1919) le gouvernement a garanti l'intérêt à perpétuité sur les valeurs et obligations garanties du Grand-Tronc alors en cours ayant une valeur au pair de \$216,207,141.67, et

NOTE 2.—Sous l'empire de la Loi 17, George V, chapitre 27 (sanctionnée le 31 mars 1927) le gouvernement a garanti le principal et l'intérêt sur \$34,927,098.20 en obligations garanties à 2 p. 100 du National, à échanger contre des obligations perpétuelles du Grand-Tronc-Pacifique à 4 p 100. Depuis, \$4,367,984.20 ont été retirés, laissant en cours la somme de \$30,559,114 au 31 décembre 1930.

L'augmentation totale des garanties en cours est ainsi qu'il suit:

1919-23	1923-1930
\$116,536,000 00	\$376,000,000 00
216,207,141 67	30,559,114 00
<hr/>	<hr/>
\$332,743,141 67	\$406,559,114 00